



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

Convocation à la séance ordinaire du 3 mai 2022, 19h00

TEAMS

Liste des représentants présents

Représentant.es parents

Marileine Baribeau
Kaysandra Waldron
Anouk Simard
Michèle Leduc
Vincent Arsenault

Représentant.es enseignant.es

Josée Dubé
Francis Martin

Représentant.e Service de garde

Karine Gagné

Représentant.e du personnel de soutien

Catherine Beaumier

Représentant.e professionnel.le

Alexandra Forest

Direction

Sylvie Beaudoin

Membre de la communauté

Julie Huot

Liste des représentant.es absent.es

Karine Gagné
Francis Martin
Alexandra Forest
Julie Huot



1. Présences et quorum

Madame Anouk constate le quorum et ouvre la rencontre.

Madame Michèle Leduc agira comme secrétaire de la rencontre en l'absence de madame Karine Gagné.

2. Questions du public

Il n'y a pas de public.

3. Adoption de l'ordre du jour modifié

On ajoute le sujet du temps passé à l'extérieur par les enfants au point 8.

Anouk Simard propose. Josée Dubé appuie.

On ajoute l'horaire du 23 juin au point 8.

Sylvie Beaudoin propose. Anouk Simard appuie.

Kaysandra Waldron propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Marilaine Baribeau appuie.

Adopté

Résolution CÉ 03-05-2022-01

4. Adoption du procès-verbal du 29 mars 2022

Marilaine Baribeau propose. Josée Dubé appuie.

Adopté

Résolution CÉ-03-05-2022-02

5. Suivis au procès-verbal

Éducation à la sexualité : les ateliers sont commencés. Les commentaires du corps enseignant montrent que les ateliers se passent bien et sont pertinents.

Clientèle 2022-2023 : 248 élèves (le nombre d'élèves se maintient et il reste de la place pour l'instant).

Parascolaire : badminton, sacré-band

100^e anniversaire : Pierre-Luc Lachance a visité l'école le mois dernier. Il semblait très enthousiaste par rapport à la rue piétonne. Il a suggéré à l'équipe d'écrire une lettre à ses supérieurs à la ville, ce que l'école a fait. La volonté est que la rue Falardeau devienne seulement résidentielle et locale, et qu'il n'y ait pas d'auto le jour.

On pourra amener une proposition à ce sujet lors de la prochaine réunion.

Il faut utiliser tous les arguments possibles : sécurité routière, connectivité, corridor écologique, pétition, etc.

6. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.



7. Les rapports et la reddition de comptes

a) Reddition de comptes du directeur en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP ^[LIP] _[SEP]

La direction présente la reddition de comptes au 3 mai 2022 :

- L'écart de 13 000\$ aux fournitures et matériel scolaire s'explique par une erreur dans le budget de l'année passée. C'est la même explication en ce qui concerne le secteur de l'adaptation scolaire. Pour l'adaptation scolaire, l'école a payé une partie du transport en taxi pour certains élèves.
- Les frais d'achat de livres (bibliothèque et audiovisuel) seront remboursés à la fin de l'année.
- Les frais liés à l'informatique d'enseignement s'expliquent par le fait que des Chromebook ont été achetés pour l'école à distance et que des tableaux interactifs ont dû être changés (et il faudra en changer encore dans les prochaines années).
- Service de garde (autres coûts) : sorties et transport pour le service de garde, les frais seront payés par les parents via les paiements des journées pédagogiques.
- Encadrement des stagiaires : pour encourager la relève
- Revenus du service de garde : il reste des paiements à recevoir d'ici la fin de l'année.

b) Des nouvelles de l'école

- Équipe Desjardins – Tous engagés pour la relève : parrainage du Grand Défi Pierre Lavoie. L'activité de financement du lave-auto s'est bien déroulée.
- Récréation animée : En mai et juin, le service de garde va mettre en place des activités pendant les récréations (exemple : zumba).
- À l'école, on bouge : M. Mathieu et M. Francis organisent la marche et la course le matin. Les cubes énergie du mois de mai sont commencés. Les récréations sont allongées pour faire bouger les enfants. L'école souhaite que ces actions deviennent pérennes.
- Service de la Parenthèse : secteur qui bouge beaucoup. Certaines situations plus corsées ont été gérées récemment, avec intervention de la police notamment. Le service de police est un partenaire important de l'école (par rapport à l'éducation au sujet de l'intimidation entre autres).
- Programme Espace : le programme Espace sera offert aux élèves de l'école l'année prochaine (novembre 2022) pour des ateliers de prévention en violence.
- Soutien additionnel à la réussite en temps de Covid : mesure pour consolider les apprentissages (toutes les classes recevront la visite de deux stagiaires qui travailleront certaines notions avec des petits groupes d'élèves)
- Organisation scolaire 2022-2023 : 2 classes de 3^e année, 2 classes de 4^e année, une classe de 5^e et 6^e et un groupe de 6^e année.
- Fête de fin d'année : un après-midi sera consacré à des jeux. Il y aura des olympiades au Parc Victoria lors de la dernière journée d'école.
- Covid : le port du masque commence à être difficile, mais on continue à faire des efforts. En général, ça va bien.

8. Travaux du conseil

a) Sorties éducatives

Il n'y a pas d'activité à faire approuver.



b) Frais chargés aux parents

Document Facturation pour tous les niveaux.

1^{ère} année : augmentation 1,26 (augmentation des couts des cahiers d'exercices)

2^e année : augmentation 1,26 (augmentation des couts des cahiers d'exercices)

3^e année : diminution 7,42\$ (choix différents)

4^e année : augmentation 0,68\$ (augmentation des couts des cahiers d'exercices)

5^e année : augmentation 3,30\$ (augmentation des couts des cahiers d'exercices)

5-6 année et 6^e année : augmentation plus importante (les enseignantes ont changé les cahiers d'exercices : uniformisation pour l'équipe-cycle).

901 : augmentation 6\$ (ajustement des frais de photocopies, beaucoup de matériel individualisé)

902 : augmentation de 5\$ (augmentation cout d'un cahier d'exercices)

903 : ressemble aux frais du régulier

Anouk Simard propose l'approbation des frais chargés aux parents. Kaysandra Waldron appuie.

Les frais sont approuvés par le conseil.

Résolution CÉ-03-05-2022-03

c) Liste de matériel

Sylvie Beaudoin présente les listes de matériel scolaire pour les différents niveaux. Un effort est fait par l'équipe pour ne pas demander du matériel qui ne sera pas utilisé (comme nous sommes dans un milieu défavorisé). Le matériel peut être acheté à l'endroit choisi par le parent.

Marileine suggère d'indiquer « facultatif » dans la section « Notes aux parents ». C'est noté par Mme Beaudoin.

Michèle Leduc propose l'approbation des listes de matériel. Marileine Baribeau appuie.

Les listes sont approuvées par le conseil.

Résolution CÉ-03-05-2022-04

d) Code de vie

Mme Beaudoin explique que le principe des retenues sera retiré du code de vie (le paragraphe « Retenue » sera retiré de l'agenda l'année prochaine).

L'équipe-école n'est pas prête à retirer le règlement sur le code vestimentaire, qui est très utile pour régler plus rapidement certaines situations. Le conseil est d'accord avec la formulation actuelle.

Josée Dubé propose l'approbation du Code de vie. Michèle Leduc appuie.

Le Code de vie est approuvé par le conseil.

Résolution CÉ-03-05-2022-05



e) **Horaire du 23 juin** : L'équipe-école souhaite faire une journée continue le 23 juin. Anouk Simard propose un l'horaire continu pour la journée du 23 juin. Marileine Baribeau appuie.

L'horaire est approuvé par le conseil.
Résolution CÉ-03-05-2022-06

f) Comité sur la sécurité routière

25 mai au matin : marche pour faire la promotion des affiches faites par le comité de la sécurité routière (prévention par des panneaux publicitaires pour sensibiliser les automobilistes).

g) Développement durable

Le comité vert de l'école a lu le document sur le développement durable (certification développement durable de Envirojeunesse, étapes à mettre en place pour avoir la certification). Mais il semblerait que ce serait un grand investissement de temps et d'énergie pour l'équipe-école.

Anouk précise que le principe serait de valoriser les actions qui se font déjà. Rien n'oblige à passer toutes les étapes la même année!

L'école pourrait réfléchir à la participation des parents et des élèves dans ce dossier.

On remarque un fort intérêt des parents pour ce sujet.

M. Dominic souligne que deux arbres sont morts dans la cour. Il faudra réfléchir à ce sujet.

h) Temps de sortie à l'extérieur

Il semble y avoir une disparité entre les groupes par rapport aux heures passées à l'extérieur pendant les récréations et les heures de service de garde. Beaucoup de parents semblent préoccupés par le fait que les enfants ne bougeraient pas assez.

L'impression de Mme Beaudoin est que les jeunes sortent beaucoup aux récréations et avec le service de garde.

L'école gardera les commentaires en tête.

9. Affaires nouvelles

Mot de la responsable du service de garde (Mme Beaudoin remplace Karine Gagné pour les informations) : La semaine prochaine est la semaine du personnel du service de garde. Les formules club sont commencées depuis le printemps (club de course, club de marche, etc.).

10. Rapport, aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaires

Marileine Baribeau nous résume la dernière rencontre du Comité de parents :

Il n'y a pas de vaccination prévue dans les écoles.

La proposition pour le prix Reconnaissance sera adoptée le mois prochain.

La Fédération des comités de parents propose différents services : aide pour les OPP, par



exemple

Plan d'action pour favoriser la participation des parents : travaux en ateliers en cours

Projet de loi sur les révisions de notes :

-le comité de parents fait la demande que l'Assemblée nationale ajoute des balises concernant les consignes orales ;

- le comité de parents fait des critiques au sujet du temps limite pour les demandes de révision de note ;

- il n'y a pas de comité de révision de note (la demande s'arrête à l'enseignant) : il faudrait une procédure ;

- le comité de parents demande que la note ne puisse pas être réduite.

À la prochaine réunion, Marileine va discuter de la façon dont le comité de parents pourrait adopter une résolution au sujet de la rue Falardeau (volonté qu'elle soit piétonne).

11. Levée de la séance

Anouk Simard propose la levée de l'assemblée à 21h22 et Michèle Leduc appuie.

Résolution CÉ-01-02-2022-07.